

COMPTE-RENDU DU CODIR DU LUNDI 13 FEVRIER 2023

Le lundi 13 février 2023 s'est déroulé un CODIR de l'ASUL 8 Tennis de Table en présentiel sous la présidence de Monsieur FERRIERE Sylvain. Ce CODIR doit permettre d'organiser la deuxième partie de saison 2022-2023.

ETAIENT PRESENTS :

- **Membres du Comité Directeur**

M. FERRIERE Sylvain : Président
M. CHAVEROT Gilbert : Trésorier
M. FICHANT Jean-François : Secrétaire
M. BERGMANN Paul : Membre
M. BERTRAND Franck : Membre

- **Invités**

M. HELBERT Hugo : Entraîneur salarié

- **Excusés**

M. DEVILLE Nicolas : Membre
Mme PALMER Karine : Membre

La séance a commencé à 19h30.

L'ordre du jour de cette réunion était le suivant :

- 1) Retour sur l'entretien avec M. PESSY
- 2) Point financier
- 3) Point sur les dossiers de subventions 2022-2023
- 4) Retour sur l'appel à bénévole
- 5) Préparation de l'Assemblée générale 2022-2023
- 6) Gestion des équipes
- 7) Organisation de la journée Sport du 8^{ème} – 28/29 avril 2023
- 8) Organisation d'une 2^{ème} vente miel & fromage
- 9) Gestion des stocks



1) Retour sur l'entretien avec M.PESSY

Notre association cherche un deuxième encadrant pour la saison prochaine pour continuer à développer notre association pour la saison 2023-2024. Pour cela, un entretien a été réalisé par le bureau du club et Hugo avec M. PESSY.

M. PESSY est un entraîneur avec une grande expérience professionnelle qui souhaite continuer à vivre de sa passion autour du tennis de table. Dans ses expériences passées, il a su mettre en place des actions de développement dans ses anciens clubs mais également à l'échelle départementale.

Après discussions sur notre ressenti sur ce choix, le Conseil d'Administration vote à l'unanimité le choix de M. PESSY comme entraîneur chez nous pour la saison 2023-2024. Un retour lui sera fait sur le choix du Conseil d'administration et si son retour est positif, Sylvain s'entretiendra avec lui pour mettre en place les conditions d'embauche afin qu'il soit opérationnel fin août pour la reprise avec les stages de rentrée.

2) Point financier

Pour la saison 2021-2022, le budget prévisionnel prévoyait un déficit de 10 000 € alors que le bilan comptable indique un bénéfice de 1 000 €. Malgré la remise sur les licences, il y a eu beaucoup de nouveaux joueurs donc l'impact a été faible sur nos finances.

Pour cette saison 2022-2023, le trésorier prévoit un bénéfice de 13 000 €. Ce bénéfice est dû aux tarifs normaux des licences mais également sur le fait que notre apprenti devait faire une année complète alors qu'il n'a fait que 4 mois.

Pour la saison prochaine, avec un deuxième salarié à temps plein, cela représente un budget augmenté de 40 000 €. Pour compenser cette augmentation, plusieurs solutions sont possibles :

- Augmenter le nombre d'adhérents. Par exemple, 50 licences en plus à un tarif de 200 € de moyenne ça représente 10 000 € en plus
- Avec 2 encadrants, il pourra y avoir 2 stages pendant les vacances scolaires soit 10 000 € en plus
- Les subventions des collectivités ne seront pas augmentées donc ce levier est très mince
- La difficulté d'obtenir des partenariats privés ne permettra pas de combler ce déficit avec du sponsoring
- Des interventions dans les écoles pourront être mises en place pour faire naître une envie de nous rejoindre et faire augmenter le nombre de licenciés
- Les bilans financiers positifs des dernières années pourront compenser ces déficits pendant quelques années mais il faudra rapidement des solutions pour avoir des bilans financiers équilibrés

L'autre sujet important concerne le logiciel de comptabilité. Actuellement, le logiciel de comptabilité utilisé par notre expert-comptable se trouve sur un ordinateur ancien donc il faut migrer de solution comptable. Gilbert nous expose une solution avec un module comptable en ligne proposé par notre banque Crédit Mutuel qui permettra de réaliser notre comptabilité sans risque. Il

suffira juste de rentrer la comptabilité de cette année pour être à zéro pour l'année prochaine. Nous allons également mettre en place pour la saison prochaine, la possibilité de payer à distance les licences avec le système PayAsso. De plus, un terminal Sumup sera acheté pour proposer la carte bancaire comme moyen de paiement lors des événements avec buvette.

Le Conseil d'Administration vote à l'unanimité ces nouveaux systèmes à mettre en place.

3) Point sur les dossiers de subventions 2022-2023

Comme chaque année, nous avons reçu la même somme de la part de la ville de Lyon soit 11 000 € alors que nous avions demandé un petit peu plus (13 000 €).

Nous attendons une réponse de la part de la métropole sur notre dossier de subvention. De plus, le dossier de subvention FDVA sera réalisé pour le 23 février.

4) Retour sur l'appel à bénévole

Suite à notre appel à bénévole, nous avons reçu quelques retours pour nous épauler :

- M.DREVON a répondu pour gérer les tournois du vendredi soir alors que son fils a tout arrêté. Nous pensons qu'il finira la saison mais il sera difficile de compter sur lui la saison prochaine si son fils arrête
- Mme GERY dépanne sur des créneaux d'entraînements pour le mercredi ou le samedi matin lorsqu'Hugo doit se déplacer en compétition.
- Des joueurs forts relancent les jeunes joueurs dans des séances individuelles

5) Préparation de l'Assemblée générale 2022-2023

Une date a été fixée pour la tenue de l'Assemblée générale 2022-2023. **Il s'agit du mercredi 7 juin 2023 à 19h.** Les convocations seront faites dans la semaine du 11 mai avec une relance 15 jours avant la date du 7/06. Un powerpoint sera mis en ligne et sera complété au fur et à mesure par les personnes concernées.

Enfin, un vidéoprojecteur sera acheté pour offrir une projection de qualité.

6) Gestion des équipes

Paul souhaite nous faire part d'une problématique sur la gestion de nos équipes de Nationale 1 et 3. Le nombre de joueurs limité dans les équipes de Nationale implique de faire souvent remonter des joueurs de N3 pour la N1 ce qui cristallise des petites remarques sur l'objectif sportif de notre N3. Cela impacte également nos différentes équipes de Régionales.

La N1 est une vitrine pour notre club donc il est essentiel de tout faire pour la maintenir. Par conséquent, dans les mois à venir, nous allons essayer de faire jouer notre réseau pour attirer des joueurs de haut-niveau pour compléter nos équipes de nationales et soulager les capitaines d'équipe.

7) Organisation de la journée Sport du 8^{ème} – 29/30 avril 2023

Une journée Sport est organisé par la mairie du 8^{ème} arrondissement les 29 & 30 avril 2023. Un mail sera envoyé pour demander à la ville une aide pour le transport d'une table sur le lieu de l'événement. Sans cette aide logistique, nous ne pourrions malheureusement pas participer à cet événement.

8) Organisation d'une 2^{ème} vente miel & fromage

Suite au succès de la première vente miel & fromage, une deuxième vente sera organisée pendant le mois de mars. Les bons de commande devront être donnés avant le 13 mars pour une livraison prévue le lundi 27 mars dans notre salle de l'Espace 101 à partir de 18h.

9) Gestion des stocks

Pour la gestion des bouteilles d'eau, il est validé de toujours mettre 2 packs d'eau dans la salle des trophées en cas d'urgence si un capitaine est défaillant.

Enfin, Hugo nous informe que le nombre de balles diminue rapidement cette année donc il faudra faire attention sur la gestion des balles avec les scolaires l'après-midi mais également avec le groupe handisport qui utilise également nos balles dans leurs séances.

Fait à Lyon, le 05/03/2023

Secrétaire
FICHANT Jean-François



Président
FERRIERE Sylvain

Certifié conforme

